



VOTRE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE KIRRWILLER



VIE LOCALE

Les décisions du conseil municipal	P. 5 à 9
Travaux sécurisation rue Principale	P.30
Les manifestations des associations locales	P. 35

ECOLE ET RPIC

Organisation nouveau RPIC à Obermodern-Zutzendorf	P.12
<u>Cahier central à conserver</u>	
L'histoire de l'école de Kirrwiller	P. 13 à 24
Dernières sorties	P. 26-27

Les animations de l'été proposées par

la COMCOM	P. 28-29
le Théâtre du Marché aux Grains	P. 31
Le Musée du Pays de Hanau	P. 32

MAIRIE PRATIQUE

Des services à votre service

Infos mairie :

Secrétariat :

Annabelle HIRLIMANN

Tél : 03.88.70.71.84

Fax : 03.88.70.92.84

Mail : mairie.kirrwiller-67@orange.fr

Site internet : www.kirrwiller.eu



Infos Ecole:

Maternelle Obermodern: 03.88.90.80.97

Elémentaire Obermodern: 03.88.90.84.35

Accueil du public et permanences :

Le mardi de 9 h 30 à 11 h 30

Le jeudi de 18 h à 19 h

En dehors de ces horaires merci de convenir d'un rendez-vous au préalable en contactant la secrétaire par téléphone ou courriel.

!!!

Fermeture secrétariat :

Congés d'été :

du 13 août au 27 août 2021 inclus

Trésor public de Bouxwiller :

horaires d'ouverture :

Le lundi, mardi et jeudi

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h00

Fermé le mercredi et le vendredi.

Communauté de Communes Hanau

La Petite Pierre :

10, rue de Modern—67330 BOUXWILLER

Tél 03.88.71.31.79

Email : secretariat@pays-de-hanau.com

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi :

8h30—12h et 14h—17h

CONTACTS PAROISSES

Paroisse catholique :

M. Le Curé Cyrille LUTZ : 03.88.70.75.21

Paroisse protestante :

Mme le Pasteur—Emmanuelle BRULIN

Pasteur à Wickersheim

03.88.91.52.86

La Poste de Bouxwiller : Tél. : 36 31

Lundi à vendredi :

8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Samedi : 8h30 à 12h00



Le

Mot

du

Maire

Chers Kirrwilleroises et Kirrwillerois,

L'année 2021 a débuté en demi-teinte comme pour bien d'autres communes avec la renonciation à l'organisation de la cérémonie des vœux et de la traditionnelle rencontre des aînés, que nous avons remplacée par un colis festif pour tous les seniors de plus de 70 ans à l'occasion des fêtes de Pâques. Après plus de 362 ans, l'école de Kirrwiller ferme ses portes définitivement, le nombre d'élèves ayant fortement baissé ces dernières années, ne restaient que deux solutions : une classe unique avec une seule et même enseignante pour 18 élèves et 5 niveaux ou le transfert vers une école en capacité d'accueillir les élèves par classe de mêmes niveaux. Nous avons privilégié cet enseignement de qualité à l'école d'Obermodern-Zutzendorf dont feront partie nos deux enseignantes Mme Metzger et Mme Martin. Les enfants seront véhiculés jusqu'à Obermodern et Zutzendorf par la ligne de transport scolaire financée par la Région. Les élèves qui le souhaitent pourront prendre leurs repas au périscolaire de Kirrwiller dans l'attente de la réouverture du périscolaire d'Obermodern. Un regret, les cris des enfants ne résonneront plus dans notre école communale.

Le premier point positif concerne la vente de l'ancien local des sapeurs-pompiers à un jeune couple pour un montant de 50 500 € qui seront affectés à divers investissements.

Notre projet pour la mairie est de rénover le rez-de-chaussée afin d'optimiser l'espace du secrétariat, isoler les murs internes, les combles et le plancher du sous-sol. Nous allons charger un architecte d'établir les plans et les devis.

Cet automne nous mettrons en œuvre le chantier de la sécurisation de la traverse de Kirrwiller pour restituer la plus grande partie des trottoirs aux piétons. Il est inacceptable que les voitures jouxtent les façades des maisons obligeant les enfants à marcher sur la route. Un nouveau marquage au sol pour le stationnement des voitures sera réalisé et certaines places seront supprimées ; nous comptons sur vous pour ranger une partie de vos véhicules dans votre propriété. La voie principale sera réduite à une largeur de 6 mètres dans le bas du village et dans le haut du village en direction de la sortie Ouest vers Bouxwiller, un stationnement en chicanes sera mis en œuvre pour réduire la vitesse des voitures. Aux entrées nord et sud des écluses « amovibles et temporaires » seront installés pour confirmer, ou pas, l'opportunité de mettre en place ce type d'équipement durablement.

Je vous souhaite un bel été, et de bonnes vacances à toutes et tous.

Gérard Halter

ETAT CIVIL

**La Municipalité souhaite un
JOYEUX ANNIVERSAIRE à ...**



Mme WOLLJUNG Liliane, née le 03/07/1949 - 72 ans

M. KISTER Théophile, né le 21/07/1949 - 72 ans

M. BEYRATH Daniel, né le 26/07/1946—75 ans

M. KLEIN Albert, né le 30/07/1939—82 ans

M. JAUNIAUX Jean-Claude, né le 01/08/1944—77 ans

Mme HALTER Marianne, née le 02/08/1950—71 ans

M. ROUCHET Jean-Pierre, né le 06/08/1950—71 ans

M. KERN Robert, né le 07/08/1934—87 ans

M. SCHNELL Charles, né le 10/08/1945—76 ans

M. MALHERBE Claude, né le 14/08/1942—79 ans

Mme DECKER Emma, née le 19/08/1919—**102 ans**

M. MATT Alfred, né le 23/08/1937—84 ans

Mme KLIPFEL Bernadette, née le 25/08/1949 - 72 ans

Mme ETLING Marie, née le 02/09/1929—92 ans

M. DIEMERT Alphonse, né le 25/09/1937—84 ans

M. BECKER Gérard, né le 01/10/1951—70 ans

M. RAAB Horst, né le 02/10/1940—81 ans

Mme LUGARDON Danielle, née le 13/10/1949 - 72 ans

Mme BECK Claire, née le 15/10/1939— 82 ans

Mme DIETLER Eliane, née le 20/10/1950—71 ans

M. SIEFERT Charles, né le 24/10/1948— 73 ans

Mme SCHOLLER Lydie, née le 27/10/1946—75 ans

M. HALTER Gérard, né le 07/11/1949 - 72 ans

Mme CASANOVA Françoise, née le 23/11/1950—71 ans

Mme KLEIN Christiane, née le 29/11/1946— 75 ans

Mme KLEIN Frieda, née le 30/11/1931—90 ans

Mme ERNWEIN Claudie, née le 30/11/1949 - 72 ans

Mme PFRIMMER Anne-Marie, née le 05/12/1951—70 ans

Mme WELSCH Marie-Josée, née 08/12/1950—71 ans

Mme SCHOLLER Marie-Claire, née le 22/12/1947- 74 ans

M. SCHOLLER Robert, né le 24/12/1940—81 ans

M. CASANOVA André, né le 25/12/1948— 73 ans

Début 2022 :

Mme GRAFF Irène, née le 03/01/1930—92 ans

M. WELSCH Jean-Michel, né le 03/01/1950 - 72 ans

Mme BECKER Madeleine, née le 05/01/1926—96 ans

M. WILHELM Daniel, né le 09/01/1952—70 ans

Mme BOOSS Irène, née le 20/01/1947— 75 ans

Mme STOLTZ Marguerite, née le 29/01/1929—93 ans

Mme KERN Marthe, née le 30/01/1937—85 ans



MARIAGES



Le 3 AVRIL 2021

M. Le Maire, a eu la joie de célébrer l'union de FIRN Suzanne et FAVREL Olivier

NAISSANCES

* **BENOIT Eline** Née le 21 février 2021
De BENOIT Mathieu et SCHWOERER Gwendoline

* **DENNI Théa** Née le 10 mars 2021
De DENNI Robin et KOEHLER Perrine

* **KAPFER Ziva** Née le 10 mars 2021
De KAPFER Alexandre et HAMIAS Arielle

* **BONNEFOND Maxence** Né le 14 avril 2021
De BONNEFOND Lilian et MATHIEU Maud

* **BARUTELLO Aaron** Né le 21 mai 2021
De BARUTELLO Franck et HIRTH Carmen

* **LINDER Lucas** Né le 25 juin 2021
De LINDER Nicolas et PFISTER Jessica

* **FOURBOUL Robin** Né le 26 juin 2021
De FOURBOUL Nicolas et de SUPPON Laetitia

**Sincères félicitations,
aux heureux parents.**



DECES

**La commune adresse ses plus sincères condoléances
aux familles de :**

M. VOLTZ Georges, décédé à Kirrwiller, le 15 janvier 2021 à l'âge de 76 ans

Mme BECKER née LEMMEM Marthe, décédée à Kirrwiller le 21 février 2021 à l'âge de 91 ans

Mme ANDRES née BOUHR Anne-Marie, décédée à Saverne, le 27 avril 2021 à l'âge de 81 ans

Mme GEBHARDT née SCHERRER Marlise, décédée à Saverne le 12 juin 2021 à l'âge de 81 ans

M. SCHOLLER Georges, décédé à Kirrwiller le 16 juillet 2021 à l'âge de 82 ans

M. WAMBACH Christophe, décédé le 19 juillet 2021 à l'âge de 45 ans

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 décembre 2020

*Demandes de modification du Plan Local Urbanisme Intercommunal (PLUi) :

La Communauté de Communes Hanau La Petite Pierre (CCHLPP) a demandé à chaque commune membre, de faire remonter les éventuelles demandes de modifications du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Considérant que la commune n'est plus compétente en matière de document d'urbanisme, les conseillers municipaux demandent à ce que M. Le Maire transmette directement à la CCHLPP, les demandes de modifications qui auraient pu être sollicitées par des administrés. Charge à la CCHLPP, dans le cadre de sa compétence, d'étudier les demandes et d'y apporter une réponse argumentée.



*Remise en état système de désenfumage de la mairie :

Validation du devis de la Sté KINGSPAN relatif aux travaux de remise en état de la trappe de désenfumage du bâtiment mairie pour un montant de 1.343,-€ HT.

*Demande de subventions :

Validation du paiement de la cotisation 2020 à l'Amicale des Maires du Pays de Hanau, pour un montant de 254,45 €.

*Proposition de contribution des conseils municipaux à la concertation préalable relative au projet d'extension de l'entreprise KUHN SAS et à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme :

Le conseil municipal apporte sa contribution visant à soutenir le projet d'extension de KUHN Sas. Sur le site de la Faisanderie de Monswiller

Son besoin d'implantation comprend :

- le besoin de 40 ha d'un seul tenant pour un déploiement des nouvelles unités,
- la proximité avec le site existant et avec son siège pour une efficience de l'organisation et des process de l'entreprise,
- l'accessibilité facilitée par la proximité avec l'échangeur autoroutier,
- des accès avec des gabarits suffisants pour les poids lourds.

Ce besoin ne laisse comme unique possibilité que le défrichement de parcelles boisées situées au Sud du site de la Faisanderie (34 ha). En l'état actuel des prévisions, les travaux pourraient commencer en 2024.

Le projet d'extension de KUHN SAS est vital pour l'économie et l'emploi sur notre bassin de vie.

Il permettra la création de centaines d'emplois directs sur 10 ans, y compris des emplois à forte valeur ajoutée (une centaine d'ingénieurs R&D), sans compter les emplois indirects auprès de ses sous-traitants.

Le territoire bénéficiera aussi de retombées directes pour l'économie régionale liées à l'injection d'un montant de travaux important, dont une partie concernera les activités de génie civil et les aménagements paysagers (100 millions d'euros auront été investis sur la ZA de la Faisanderie en 20 ans); et de retombées induites liées aux services et équipements rendus nécessaires par les nouveaux emplois directs créés.

Sur le plan de l'environnement, l'entreprise accompagne ce projet industriel majeur de mesures d'évitement, de réduction et de compensation en faveur de la biodiversité et du bien-être de la population.

En complément de cet évitement, des mesures de réductions de l'impact du défrichement sont prévues (abris ou gîtes artificiels pour la faune, gestion écologique des habitats dans la zone, adaptation de la période des travaux : respect du calendrier biologique des espèces présentes• plantation sur l'emprise du projet) ainsi que des mesures de compensations forestières et environnementales.

Pour autoriser cette extension sur le site de la Faisanderie, les élus affirment leur volonté de faire évoluer le SCOT de la Région de Saverne dans deux orientations : l'une sur l'enveloppe foncière à vocation économique de la Communauté de communes du Pays de Saverne, l'autre sur la trame verte et bleue.

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 décembre 2020

*** RPIC KIRRWILLER-BOSELSHAUSEN – Création d'un nouveau RPIC Obermodern-Zutzendorf-Kirrwiller-Bosselshausen :**

Comme cela était pressenti depuis la rentrée scolaire 2020 et annoncé lors du dernier conseil d'école en raison d'une baisse constante des effectifs ces dernières années, une nouvelle fermeture de classe devrait être prononcée par les instances de l'Education Nationale pour la prochaine rentrée scolaire. (seuil de fermeture pour un RPIC tel que le nôtre à 2 classes = 23 élèves).

	2020/2021	2021/2022	2022/2023
CP	4	2	3
CE1	5	3	2
CE2	6	3	3
CM1	5	6	3
CM2	8	5	6
Total	28	19	17

A noter que cette année l'effectif est un peu plus élevé que prévu grâce à plusieurs arrivées d'enfants du Royal Palace mais ils ne sont malheureusement là que pour une année, les parents n'ayant des contrats de travail que jusque début juillet 2021.

L'effectif baissera nettement pour la rentrée en 2021 ... et encore davantage pour 2022.

Ainsi, CONSIDERANT la fermeture annoncée d'une classe du RPIC KIRRWILLER-BOSELSHAUSEN par les services de l'IEN et qui sera actée pour la rentrée 2021-2022 au vu des effectifs insuffisants pour cette rentrée et les années suivantes, et qu'il n'est pas envisageable et acceptable que le RPIC KIRRWILLER-BOSELSHAUSEN continue à fonctionner avec une classe unique à 5 niveaux à la rentrée 2021-2022,

Il est décidé A L'UNANIMITE à compter de la rentrée 2021-2022 :

- **de créer** un regroupement pédagogique intercommunal concentré (RPIC) avec la commune d'OBERMODERN-ZUTZENDORF et avec la commune de KIRRWILLER, regroupant les classes maternelles et élémentaires des 3 communes, ce qui aura donc pour conséquence la fermeture de l'école de KIRRWILLER,

- **de choisir la Commune de d'OBERMODERN-ZUTZENDORF**, comme lieu d'implantation du nouveau RPIC de 9 classes,

- **de nommer** ce nouveau regroupement, RPIC Obermodern-Zutzendorf-Kirrwiller-Bosselshausen (RPIC OZKB)

(voir informations complémentaires concernant la rentrée 2021-2022 en page 13)

***ATIP (Agence Territoriale Ingénierie Publique)– Approbation de convention pour l'étude préalable à l'aménagement de la zone 1AU - Lotissement :**

Compte tenu des problèmes de desserte et de dimensionnement des réseaux d'assainissement, l'ATIP (contact avait été pris afin que nous soient présentées les diverses étapes par lesquelles il y a lieu de passer dans le cadre d'un projet de lotissement.) conseillait alors de réaliser une étude préalable à l'aménagement de cette zone, afin de stabiliser le périmètre de l'opération et vérifier sa faisabilité. Cette étude d'un montant de 4.800,-€ doit permettre de se projeter non seulement financièrement mais également de savoir si le placement de la zone est au final pertinent, si il est préférable de réduire cette zone ou au final, si il ne vaudrait pas mieux carrément modifier le placement de cette zone.

Il est donc décidé **de confier à l'ATIP la réalisation de l'étude préalable à l'aménagement de la zone 1AU de la commune de KIRRWILLER** (mission correspondant à 15 demi-journées d'intervention en tranche ferme et 1 demi-journée en tranche optionnelle) d'un montant de 300,-€ par demi journée d'intervention

VOTE : POUR : 13

ABSTENTION : 1 (Mme KNORR Aline)



DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

* Colis Pâques pour les séniors :

Considérant que le repas de Noël 2020 des seniors n'a pu être organisé en janvier 2021, il est décidé d'offrir un colis de Pâques à tous les séniors de la commune âgés de 70 ans et plus au 31 décembre 2020.

*Demande de subventions :

AGF – gestion accueil cantine Kirrwiller :

Validation du versement d'une subvention de 62.754, -€ à l'AGF pour compensation des contraintes de service public liées à la gestion de l'accueil périscolaire « cantine » de Kirrwiller pour l'année 2021

Comme l'année précédente, il sera demandé à la ComCom Hanau La Petite Pierre de prendre en charge l'intégralité de cette dépense, dans le cadre de l'attribution de compensation 2021.

Fondation du Patrimoine :

Validation du versement d'une subvention de 100,-€ à la Fondation du Patrimoine au titre de l'année 2021. compte 6574

SEANCE DU 23 mars 2021

*Validation du Compte administratif 2020 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recettes:	408.013,64 €
Dépenses:	343.143,32 €
Soit excédent de fonctionnement 2020 :	+ 64.870,32 €
Report excédent de fonct. N-1 :	+ 83.710,47 €
EXC GLOBAL de FONC 2020 :	+ 148.580,79 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Recettes:	718.705,72 €
Dépenses:	642.298,69 €
Soit Excédent d'investissement 2020 :	+ 76.407,03 €
Report déficit d'inv. N-1 :	- 78.740,89 €
DEF GLOBAL d'INV 2020 :	- 2.333,86 €

EXC. GLOBAL CLOTURE 2020 : + 146.246,93 €

*Vente ancien local sapeurs-pompiers :

Par délibération n°3 du 22 octobre 2020, le conseil municipal avait décidé de mettre en vente de l'immeuble sis 47a, rue Principale à Kirrwiller section 02 parcelle 37 à Kirrwiller (Bas-Rhin) pour un prix supérieur ou égal à 50.000,-€. La commission « aménagement de l'espace urbain, voirie et bâtiments communaux » réunie en date du 4 mars 2021 a émis un avis favorable à la proposition du seul dépositaire d'une offre, M. FERNANDEZ, qui souhaite transformer le local en habitation.

VALIDATION de la cession de l'immeuble cadastré section 2 parcelle 37, d'une contenance cadastrale totale de 105 m², détaillée ci-dessous :

Conditions de la vente : Acquéreur : M. FERNANDEZ Gaëtan
Prix : 50.500,-€

Maître SCHMITT-MACHERICH, notaire à Bouxwiller, sera en charge de la rédaction de l'avant contrat et de l'acte de vente.



*Transfert à la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre de la compétence « Organisation de la mobilité »

VALIDATION du transfert à la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre la compétence facultative « organisation de la mobilité » au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports.

*Demande de subventions :

Association des Maires du Bas-Rhin (AMF67) : **VALIDATION** du versement d'une cotisation d'un montant de 172,11 € pour l'année 2021 à l'Association des Maires du Département 67 englobant l'affiliation à l'Association des Maires de France et l'abonnement à la revue « Maires de France ».

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 avril 2021

***Projet investissement bâtiment mairie :**

A l'issue de la réunion de la commission du 1^{er} avril, le cahier des charges des attentes à satisfaire en termes de travaux de réorganisation et de réhabilitation des locaux mairie, a été réajusté. En effet, après réflexions et discussions, il semble plus raisonnable de s'engager dans un programme plus simple et moins coûteux, que ce qui avait été envisagé lors de la première réunion de commission, ce qui permettra de conserver du financement pour d'autres travaux, tels que voirie, éclairage public, travaux sur autres bâtiments communaux... Les travaux concerneront quasi exclusivement le rez de chaussée du bâtiment, aucune intervention lourdes n'étant prévue à l'étage si ce n'est l'isolation du plancher du grenier.

Les besoins auxquels les travaux devront répondre :

- Amélioration de l'efficacité énergétique : isolation plancher haut, plafond, cave, calorifugeage, isolation murs du rez de chaussée, remplacement des fenêtres qui sont encore d'ancienne génération,
- Remise aux normes de l'électricité si nécessaire et remplacement des luminaires par système moins énergivore
- Réhabilitation complète de l'ancienne salle de classe du cycle 2 avec installation TV connectée et nouveau mobilier, kitchenette (usage = salle du conseil, salle des mariages, usage associatif ponctuel), réfection sol, murs, peinture,
- Réorganisation de l'actuel espace secrétariat (qui comprend espace attente, bureau du Maire et bureau de la secrétaire) afin d'y agencer deux bureaux tout en améliorant la luminosité de ces espaces de travail, réfection ou démolition complète de la toiture en plexiglas installée au-dessus de la descente de cave,
- Considérant le peu de rendez-vous en présentiel, l'espace « attente » pourrait être prévu et aménagé dans l'actuel zone couloir du bâtiment,
- Simple « rafraîchissement » (peinture) de la salle de motricité qui continuera à être utilisée en l'état dans un premier temps (rencontres associatives, cérémonie du 11 novembre...) et qui pourra faire l'objet de travaux en seconde phase si les finances communales le permettent,
- Voir si nécessité de prévoir également une kitchenette au niveau de la salle de motricité,
- Prise en compte de la problématique des toilettes PMR.

L'entreprise France Solar a également transmis une proposition en vue de réaliser des travaux d'isolation des combles et du réseau de calorifugeage. Ces travaux sont éligibles au programme gouvernemental qui en prévoit la quasi gratuité. D'autres offres seront demandées pour ces travaux auprès d'entreprises locales.

Il est décidé d'approuver (1 abstention Mme MESSER) les travaux de réhabilitation du bâtiment mairie sur la base d'un cahier des charges visant à répondre aux besoins listés précédemment, d'adapter ce cahier des charges en fonction de la réponse de l'architecte conseil du CAUE quant à la réglementation à respecter concernant les toilettes PMR, de demander au CAUE d'affiner l'estimatif des travaux en fonction du cahier des charges arrêté ce jour, et de lancer la consultation pour le choix du Bureau de maîtrise d'œuvre ou du cabinet d'architecte qui sera en charge de l'élaboration du projet et du suivi de l'opération.

***Vote des taux de la fiscalité directe locale : fixation des taux de taxe foncière pour l'année 2021 :**

À compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'État. En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département (13,17%) est transféré aux communes. Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de TFPB de la commune est de 26,03 % (soit le taux communal de 2020 : 12,86% + le taux départemental de 2020 : 13,17%).

Il est décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2021 et donc de les maintenir à :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) : 26,03%
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) : 60,61 %

*** Budget primitif 2021 :**

VALIDATION du BUDGET PRIMITIF de la Gestion Générale de la commune de Kirrwiller pour 2021, avec les balances équilibrées comme suit :

Section de fonctionnement :	603.660,02 Euros
Section d'investissement :	254.192,86 Euros

Voir détails en pages 10-11



DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

***Renouvellement ligne de trésorerie et conversion en ligne de trésorerie interactive,**

pour un montant de 100.000 € au taux indexé sur €STR + marge de 0,85%

*** Demande de subventions - Société Protectrice des animaux (SPA) :**

Validation subvention de 346,45 € à la SPA de Saverne, à titre de cotisation pour l'année 2021.

SEANCE DU 8 juillet 2021

***Validation travaux de sécurisation des entrées d'agglomération, des abords de la mairie/école et de la traverse de Kirrwiller :** Validation du devis de la Sté EST SIGNAL de Phalsbourg, pour un montant de 12.920,-€ HT.

[Voir détail des travaux en page 25](#)

***Prestation nettoyage des bâtiments communaux :**

Des devis ayant été sollicités auprès de sociétés privées pour le nettoyage des bâtiments communaux, constat a été fait que les tarifs qui seraient appliqués sont nettement supérieurs à ceux pratiqués par le prestataire actuel : Entraide Emploi, société d'insertion par le travail de Saverne. Il est donc décidé de poursuivre le partenariat avec Entraide Emploi en renégociant le contrat pour tenir compte de la fermeture de l'école ce qui induit une réductions des espaces concernés par un nettoyage quotidien.



***Validation du Rapport annuel 2020 du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement (SDEA) par M. NAUDIN Pierre, adjoint, délégué de la Commune auprès du SDEA :**

Le territoire est composé de 50 Communes, 33.311 habitants, 14.449 abonnés pour 2.253.000 m³ vendues soit une moyenne annuelle de 68 m³ par habitant..

Pour une moyenne de 120 m³ de consommation annuelle pour une famille de 4 personnes, les éléments constitutifs du prix de l'eau sur le périmètre sont les suivants :

Part fixe : 50,21 € HT/an **Part variable :** 1,13 € HT le m³

Redevance eau potable : 1,55 € HT/120 m³

Evolution des tarifs de l'eau sur les 3 dernières années (en € HT/m³) : 2018=1,48 € 2019=1,51€ 2020= 1,55 €

***Convention avec les AGF pour gestion cantine de Kirrwiller année 2021-2022 :**

Validation de la signature d'une nouvelle convention de gestion avec les AGF du Bas-Rhin régissant les modalités de fonctionnement de l'accueil périscolaire du site de KIRRWILLER pour l'année 2021-2022. Il sera à nouveau demandé à la ComCom, le remboursement de la participation financière demandée par les AGF à la commune de KIRRWILLER par le biais de l'attribution de compensation, jusqu'à ce que **la structure périscolaire d'Obermodern soit agrandie et en mesure d'accueillir les enfants qui déjeunent actuellement à Kirrwiller.**

***Modification durée hebdomadaire de service de l'ATSEM :**

Suite à la création du nouveau regroupement scolaire avec Obermodern et considérant la modification des horaires de bus et des horaires scolaires, le temps de travail de Mme GUILLAUME Maryline, ATSEM (et accompagnatrice bus) est modifié. Compte tenu de la prise en compte des congés scolaires dont bénéficie Mme GUILLAUME, il est décidé de porter la durée hebdomadaire de service à 26h04 min soit 26,07/35ème à compter du 1^{er} août 2021.

***Mise à disposition salle pour associations :**

Plusieurs associations locales ont sollicité la mise à disposition d'une salle communale pour organiser des petites réunions, répétitions, assemblées ou autres rencontres ne nécessitant pas d'utiliser la grande salle des fêtes. Considérant qu'il est souhaitable de favoriser la constitution et le fonctionnement d'associations locales, il est décidé qu'une des salles du site de la mairie/école (salle de motricité, ancienne salle de classe, ex salle du conseil) soit gratuitement mise à disposition des associations locales réglementairement constituées, dans la limite de 20 heures par an. Par soucis d'équité avec la MJC qui loue annuellement la salle des fêtes au tarif de 4,-€ de l'heure pour les entraînements ping-pong, il est par ailleurs décidé de déduire 20 heures de locations du décompte annuel. Il est par contre précisé que si la demande de mise à disposition concerne la salle des fêtes, ce serait le tarif de la grille de location qui serait appliqué selon le type d'évènement organisé.

RECETTES

BUDGET 2021 FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Détail	Budget prévisionnel
013	Atténuation de charges	Remb. Sup. fam. Trait.	200,00 €
70	Pdts des services, domaines et vents div.	Loc. chasse + redev. Occup. dom. Pub.+conc. cimetière	19.630,00 €
73	Impôts et taxes	Impôts locaux, taxe pro.	263.244,09 €
74	Dot. Subventions et participations	Dot Etat + subventions	76.191,00 €
75	Autres pdts de gestion courante	Location biens communaux	46.548,00 €
Total recettes gestion courante			405.813,09 €
76	Produits financiers		0,00 €
77	Produits exceptionnels	Cessions immobilisation	51.600,00 €
78	Reprise sur amortissements		0,00 €
Total recettes réelles de fonctionnement			457.413,09 €
Reprise de résultat 2020			146.246,93 €
TOTAL			603.660,02€

DEPENSES

Chapitre	Libellé	Détail	Budget prévisionnel
011	Charges à caract. général	Fonctionnement courant (eau, élec, fuel, contrat copieur et inform, téléph...)	127.200,00 €
012	Charges de personnel	Salaires + charges	94.060,00 €
65	Autres charges de gestion courantes	Indem. Élus + contributions + subv assoc, AGF et voyage	130.709,00 €
014	Atténuation de charges		0,00 €
Total dépenses gestion courante			351.969,00 €
66	Charges financières	Intérêts emprunts et ligne de trésorerie	30.300,00 €
67	Charges exceptionnelles	Remb. Acomptes loc. SDF COVID	2.100,00 €
68	Dot aux amort. Et provisions		0,00 €
022	Dépenses imprévues		891. 02€
Total dépenses réelles de fonctionnement			385.260,02 €
023	Virement à la section d'investiss.		160.000,00 €
042	Opération ordre de section à sect.	amortissements	58.400,00 €
043	Opération ordre intérieur section		0,00 €
Total opé. ordre			218.400,00 €
TOTAL			603.660,02 €

Pour information : Déficit de fonctionnement de 2020 reporté : 0,00 €

BUDGET 2021 INVESTISSEMENT

RECETTES

Chapitre	Libellé	Détail	Budget prévisionnel
13	Subv investissement à perc (une partie figure dans les restes à réaliser)	FSC, DETR,PVR	20.822,00 €
16	Emprunt		0,00 €
204	Subv équipement versées		0,00 €
Total recettes d'équipement			20.822,00€
10	FCTVA + taxe aménagement	Récup. FCTVA 2020	10.637,00 €
1068	Excédent fonct. capitalisé		2.333,86 €
165	Dépôts et cautionnements		00,00 €
024	Produits de cessions	Si vente courant année	1.900,00 €
Total recettes financières			14.870,86 €
Total recettes réelles d'investissement			35.692,86 €
021	Virement section fonctionnement		160.000,00 €
040	Opér. Ordre entre sections	Amortiss. dép inv. Eclairage Public et RSX secs, opérations patrimoniales	58.500,00 €
Total recettes d'ordre			218.500,00 €
Restes à réaliser 2020			00,00 €
Solde d'exécution 2020			00,00 €
TOTAL			254.192,86 €

DEPENSES

Chapitre	Libellé	Détail	Budget prévisionnel
20	Immo. incorporelles		0,00 €
204	Subv. D'équipement	Rev. Inv éclai. P. com.com. PH	519,32 €
21	Immo. Corporelles (+ une partie figure dans restes à réaliser)	Projet bâtiment mairie—sécurisation traverse village—réfection chemins ruraux-travaux autres bâtiments communaux	205.839,68 €
Total dépenses d'équipement			206.359,00 €
16	Emprunts et dettes	Remb. capital des emprunts	45.500,00 €
020	Dépenses imprévues		0,00 €
Total dépenses financières			45.500,00 €
Total dépenses réelles d'investissement			251.859,00 €
040	Opération ordre entre sections		0,00 €
Total opé. ordre			00,00 €
Restes à réaliser 2020			00,00 €
Solde d'exécution négatif 2020 reporté			2.333,86 €
TOTAL			254.192,86 €

LE NOUVEAU Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré OBERMODERN-ZUTZENDORF-KIRRWILLER BOSSELSHAUSEN RPIC OZKB

A compter de la rentrée 2021-2022, les enfants seront désormais scolarisés dans le RPIC Obermodern—Zutzendorf—Kirrwiller—Bosselshausen (RPIC OZKB). Le périscolaire de KIRRWILLER continuera à fonctionner tant que l'agrandissement du périscolaire d'Obermodern ne sera pas achevé.

Vous trouverez ci-dessous, la fiche reprenant les horaires de classe et de transport scolaires qui ont été validés par l'ensemble des intervenant.

L'arrêt de bus de la commune de KIRRWILLER est déplacé à la salle des fêtes, pour TOUS les trajets, A savoir, le matin, à midi et le soir.

Cette nouvelle organisation demandera des efforts à chacun et tout particulièrement en terme de ponctualité pour le transport scolaire. Les horaires mentionnés dans la fiche, sont les horaires de départ du bus. **Il est donc vivement recommandé que les enfants soient présents à l'arrêt, au plus tard 5 minutes avant le départ du bus.** Considérant le timing très serré des trajets et le nombre d'enfants à gérer par Mme GUILLAUME, ATSEM et accompagnatrice, **il ne sera toléré aucun retard** : le bus partira à l'heure prévue, charge aux parents des retardataires de déposer eux-mêmes leurs enfants à l'école. En fin de journée, la nouvelle boucle de ramassage scolaire rallongeant le trajet de plus de 20 minutes, il est également demandé aux parents d'être à l'heure pour chercher les enfants à l'arrêt de bus SDF de Kirrwiller. Le bus ne pourra pas se permettre d'attendre et repartira à l'heure indiqué en direction de Bosselshausen. Les parents qui seraient donc en retard à Kirrwiller, devront récupérer leur enfant au terminus de Bosselshausen. Nous rappelons par ailleurs que toutes les communications relatives à la scolarité des enfants, absences, traitement médical et autres informations, sont à transmettre aux enseignant (par mail, SMS, téléphone) et non pas à l'accompagnatrice bus qui a déjà fort à faire en terme de gestion et surveillance des enfants lors du transport.



Ligne scolaire 89
Année scolaire 2021-2022



OBERMODERN-ZUTZENDORF-KIRRWILLER-BOSSELSHAUSEN

ALLER		Renvoi	1	3		5	7	
		N° de service	1	3		5	7	
Commune	Point d'arrêt		horaire car n° 1 matin LMJV	horaire car n° 2 matin LMJV	début cours matin LMJV	horaire car n°1 am LMJV	horaire car n°2 am LMJV	début cours am LMJV
BOSSELSHAUSEN	Mairie		07:50			13:20		
KIRRWILLER	Salle des fêtes		07:58			13:28		
OBERMODERN	Périscolaire		I	08:05		I	13:25	
ZUTZENDORF	Ecole		08:11	08:10	08:15	13:35	13:30	13:40
OBERMODERN	Ecole Maternelle		08:16	08:15	08:20	13:40	13:35	13:45
OBERMODERN	Périscolaire		08:21	08:20	08:25	13:45	13:40	13:50

RETOUR		Renvoi		2	4		6	8
		N° de service		2	4		6	8
Commune	Point d'arrêt		fin cours matin LMJV	horaire car n° 1 matin LMJV	horaire car n°2 matin LMJV	fin cours am LMJV	horaire car n°1 am LMJV	horaire car n°2 am LMJV
ZUTZENDORF	Ecole		11:45	11:50		16:10	16:12	16:15
OBERMODERN	Ecole Maternelle		11:50	11:57	11:55	16:15	16:18	16:20
OBERMODERN	Périscolaire		11:55	12:03	12:01	16:20	16:25	16:27
ZUTZENDORF	Ecole			I	12:06		I	16:32
KIRRWILLER	Salle des fêtes			12:10			16:33	
BOSSELSHAUSEN	Mairie			12:17			16:40	

La répartition des classes sera la suivante :

MATERNELLE (site d'Obermodern) : 3 classes de 27 élèves (des PS-MS-GS dans chaque classe). Mme METZGER Nathalie, actuelle enseignante en cycle 2 et directrice du RPIC de Kirrwiller-Bosselshausen, prendra la direction de la maternelle du RPIC OZKB)

ELEMENTAIRE :

A ZUTZENDORF : 1 classe de CP de 21 élèves et 1 classe de CE1 de 22 élèves

A OBERMODERN : 1 classe de CE2 de 19 élèves, 1 classe de CM1 de 23 élèves, 1 classes de CM2 de 22 élèves et 1 classe de CE2/CM2 de 18 élèves (Mme MARTIN Alexandra, actuelle enseignante en cycle 3 à Kirrwiller sera en charge de cette classe).

La rentrée scolaire aura lieu le jeudi 2 septembre 2021

LES FUTURS TRAVAUX DE SECURISATION DES ENTREES D'AGGLOMERATION ET DE LA TRAVERSE DE LA COMMUNE :

Après plusieurs réunions de travail en présence des adjoints et de M. SCHULLER Mathieu Responsable du Centre d'Entretien et d'Intervention (CEI) de Bouxwiller, qui a fait part de la réglementation en vigueur et surtout de ses préconisations quant à la mise en œuvre du projet notamment en ce qui concerne les règles de circulation, stationnement et priorités, **le plan de stationnement qui semble le plus adapté à la situation de KIRRWILLER et aux usages des habitants a été validé** lors de la réunion de la commission voirie en date du 3 juin 2021. et par délibération du conseil du 8 juillet dernier. **La priorité de ces travaux étant de procéder à un marquage visant à ralentir la circulation, sécuriser les déplacements des piétons sur les trottoirs et inciter les habitants à stationner au moins une partie de leurs véhicules dans leurs propriétés.**

En quoi consisteront ces travaux :

Le marquage des places de stationnement :

En partie sud, (de la sortie du village vers Hochfelden jusqu'à la mairie) : **un stationnement à cheval sur les trottoirs**, des deux côtés de la route ce qui permettrait de marquer une quarantaine de stationnements sur ce linéaire. Considérant la largeur de la route départementale côté Sud, cette solution est réalisable sur cette portion tout en ménageant un espace suffisant pour le passage des piétons sur les trottoirs.

En partie centrale, (de mairie jusqu'à hauteur du salon de coiffure) : **marquage de 6 places** horizontalement à la route sur l'espace situé à l'avant gauche de l'église protestante et sur l'espace situé devant le foyer protestant, **en complément de la quinzaine de places déjà matérialisée** sur les parkings communaux. **Déplacement de l'arrêt de bus de « départ »**, à hauteur du panneau/plan installé sur le mur de l'église protestante, en lieu et place de l'emplacement actuel situé devant le 52 rue Principale, ce qui permettra aux enfants d'attendre dans une zone plus espacée de la route et de monter dans le bus de manière beaucoup plus sécurisée. L'arrêt de bus « retour » restera positionné devant le bâtiment école.

En partie Nord, (au-delà du salon de coiffure jusqu'à la sortie du village en direction du cimetière) : considérant que la chaussée est beaucoup plus étroite qu'en partie Sud et que c'est tout particulièrement sur cette zone que la circulation doit être ralentie, il est décidé d'adopter le principe de matérialisation des places **sous forme de chicanes**. Le marquage de ces places se fera donc **en totalité sur la chaussée et en quinconce**, ce qui obligera les automobilistes à plus de vigilance et donc fortement ralentir la circulation. Chaque chicane sera précédée d'un prémarquage blanc en forme de triangle en accentuant la visibilité. Une vingtaine de places pourra ainsi être marquée de cette manière. Des places complémentaires pourraient également judicieusement être marquées dans d'autres rues afin de proposer des stationnements aux abords d'axes moins passants que la rue Principale.

Régime de priorité :

M. SCHULLER avait fait remarquer que le régime de priorité actuellement en vigueur dans la commune (cédez le passage) n'était pas réglementaire et il proposait donc de le modifier en instaurant la priorité à droite dans toute la commune. **Considérant que l'instauration des priorités à droite serait davantage source d'accidents et de confusion il est décidé de maintenir le régime de priorité existant.**

Signalétique :

Il est validé qu'une **signalétique « STOP »**, et un **miroir** seront bien installés en à la sortie de la rue des Prés afin de sécuriser le **croisement rue Principale / rue des Prés** et un **STOP** sera installé au **croisement rue du Puits et rue des Seigneurs**, afin de compléter le miroir déjà installé en cet endroit.

Ecluses :

Le principe de mise en œuvre des écluses n'est pas encore acté. Il est donc décidé d'en mettre en place à titre d'essai côté Nord afin de tester l'installation sur une courte période et en vérifier l'utilité et l'efficacité mais également de voir si c'est un mieux pour les habitants de la commune, tout particulièrement ceux qui ont déjà exprimés leur exaspération quant à la vitesse excessive récurrente en entrée haute du village. A contrario, certains riverains ont fait part de leur désaccord quant à ce type d'installation, estimant que cela générerait des nuisances supplémentaires en ce qui les concerne.

En entrée sud du village, en venant de Ringendorf, il est décidé de mettre en œuvre un simple marquage au sol qui reprendrait le dessin actuel qui n'est presque plus visible et le rajout d'une signalétique « cédez le passage » en entrant dans le village côté RD91.

Une note sera distribuée dans les boîtes aux lettres afin de prévenir la population du démarrage des travaux



Depuis juillet 2015, plusieurs infractions relatives aux stationnements illicites ont fortement augmenté et sont désormais passibles d'une amende de 135 euros, contre 35 euros auparavant. En font partie: le stationnement ou l'arrêt (même pour 30 secondes, même à cheval) sur un trottoir, sur un passage pour piéton, 5 mètres avant celui-ci en l'absence de place matérialisée, sur une bande ou une piste cyclable.

Le saviez vous ?

Ces pratiques courantes peuvent induire des situations aux conséquences dangereuses ! Une personne mal-voyante, par exemple, se retrouve désorientée, une autre en fauteuil roulant est stoppée dans son cheminement. Un enfant, une personne âgée ou un adulte avec une poussette, se retrouve contraint de contourner le véhicule en descendant sur la chaussée et s'expose ainsi à un accident. De même pour un cycliste qui est obligé de s'écarter de sa bande cyclable.

Les réflexes à adopter

Optons pour davantage de prudence et de respect vis-à-vis des piétons et des cyclistes. Respectons toujours le trottoir et les aménagements cyclables pour faciliter et sécuriser les déplacements de tous.

LES DERNIERES ACTUALITES ET SORTIES DU RPIC KIRRWILLER-BOSELSHAUSEN EN 2020-2021

Malgré un contexte sanitaire très particulier en cette dernière année de fonctionnement de notre RPIC, enseignantes et élèves ne se sont pas laissés décourager et de belles sorties ont pu malgré tout être organisées, notamment en fin d'année scolaire où ils ont pu découvrir avec émerveillement l'exposition LICHT'en briques au château du Lichtenberg, après une belle ballade sur le sentier des châtaigniers.



Et puis souvenez vous, contrairement au soleil que nous attendons désespérément en cette période estivale ... oui nous avons bien eu de la neige cet hiver pour le plus grand bonheur des enfants qui ont pu organiser de belles batailles de boules de neige et réaliser des bonhommes de neige version « top model » !!!



Courant du mois de juin, M. Le Maire a proposé une petite intervention au cycle 3 afin d'expliquer toute l'histoire de l'école de Kirrwiller depuis sa création en 1614 (voir explicatif complet dans le cahier central). A l'issue de cette présentation qui a été accueillie avec enthousiasme, il a été demandé aux élèves de faire part de leurs réflexions :

« Nous, nous avons fait notre première rentrée à l'école de Kirrwiller en 2013 (Cm2) ou 2014 (CM1).

Il y avait trois classes : la classe de maternelle et la classe des CM1 / CM2 dans le bâtiment « école », la classe des CP, CE1 et CE2 dans le bâtiment de la mairie. En 2018, la classe maternelle a fermé, il ne restait alors que les deux classes de l'école primaire et en 2020, les CP, CE1, CE2 ont déménagé dans l'ancienne classe maternelle.

En septembre 2021, malheureusement, il n'y a plus assez d'enfants pour garder les deux classes. Nous irons tous à Obermodern. »

Mes meilleurs souvenirs à l'école de Kirrwiller :

J'aimais faire la chasse aux oeufs dans le jardin de l'école. J'ai aussi aimé les sorties au château du Lichtenberg. **Mia**
Grâce à l'école de Kirrwiller j'ai rencontré mes copains : Jules et Noé . J'aimais partager toutes mes récréations avec eux. **Yanis**

J'ai un bon souvenir des après-midi « sieste » à l'école maternelle, j'ai aussi aimé réaliser des recettes (lors de la semaine du goût). **Flora**

Je me souviens avec joie lorsque j'ai eu ma trousse pour aller au CP et j'aimais aussi les activités péri éducatives.

Nina

J'aimais aller manger des fraises ou des cerises dans le jardin de l'école, j'aimais aussi travailler en utilisant l'ordinateur durant les ateliers de l'après-midi. **Elise**

Je ne suis arrivé que l'année dernière mais j'ai aimé pouvoir jouer au foot pendant les récréations. **Florent**

J'ai aimé faire les bricolages durant mes années CM1 / CM2. **Benjamin**

Je me souviens de ma première partie de foot dans la cour durant la récréation et surtout la première fois que j'ai marqué un but au CP et je jouais avec les grands du CM. **Jules**

J'aimais le foot dans la cour mais aussi la chorale où nous pouvions chanter tous ensemble dans la salle de jeu (avant le coronavirus). **Tao**

Je me souviens du temps d'accueil en maternelle où je jouais au jeu des clous. Et l'école m'a aussi permis de rencontrer Léa. **Eva**

Je me souviens des activités autour du goût et j'aimais aussi les fêtes de Noël et les kermesses. **Noé**

J'aimais écouter les histoires et tourner les pages des livres en maternelle. Au CM, j'aimais utiliser le TBI (tableau blanc interactif). **Jade**

Que de souvenirs ... chaque enfant ayant été scolarisé tout au long de ces années dans notre charmante école de village, aurait une petite anecdote à raconter, un souvenir dans un petit coin de sa mémoire ou un « super truc » appris grâce aux maîtres et maîtresses.

Pour ma part je me souviendrai avec bonheur de tous ces bons mots, rire, cris, larmes qui ont raisonné tant de fois dans la cour, me faisant souvent sourire derrière mon ordinateur, m'empêchant des fois aussi de me concentrer, mais rythmant si agréablement mes temps de présence au secrétariat!



Jetez-vous à l'eau !

La Piscine de plein air à Ingwiller est ouverte au public jusqu'au 31 août. Contexte sanitaire oblige, un protocole d'accueil spécifique a été mis en place et deux créneaux de baignade sont proposés : le matin de 10h à 13h30 et l'après-midi de 14h à 19h30. Une désinfection du site est réalisée entre chaque créneau.

Animations proposées :

Des cours d'aquagym sont organisés les mardis matin de 09h15 à 10h00.

À partir du mois de juillet, les samedis après-midi, des animations gratuites sont organisées par le Service animation sur l'aire sportive de la piscine.

Le Centre aquatique Hanautic (Bouxwiller) est également ouvert au public depuis le 9 juin dernier.

Petits et grands peuvent à nouveau profiter pleinement des bassins sportif et ludique, de la pataugeoire et du toboggan. Tout a été mis en œuvre pour accueillir les baigneurs en sécurité à travers la mise en place et le respect de mesures sanitaires.

Les travaux, réalisés durant l'année 2020, à travers un contrat de performance énergétique (CPE) avec l'entreprise ES Services Énergétiques ont permis d'optimiser les performances énergétiques de l'établissement et d'améliorer la qualité de l'air et le confort des usagers.

Animations proposées :

cours de gym douce : lundi de 11h à 11h45 en juillet/août,

cours d'aquagym : vendredi de 18h45 à 19h30 en juillet et août,

animations gratuites proposées par le Service animation les mercredis après-midi de 14h00 à 18h00 à compter du 7 juillet.

Au programme, des jeux libres et des temps forts avec de supers lots à gagner !

Horaires d'ouverture :

Pendant les **vacances scolaires** : du lundi au samedi de 13h à 19h30, les dimanches de 9h à 13h et de 14h à 18h.

Site internet des piscines : <https://piscines.hanau-lapetitepierre.alsace/>



La Maison France Services vient d'ouvrir ses portes le mercredi 28 juillet 2021 au sein des locaux de l'Ecole Intercommunale de Musique d'Ingwiller (4, Place du marché). Ce lieu d'accueil a pour mission d'orienter et d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives.

Un service public de proximité

Deux agents France services, **Mélodie Knittel** et **Stéphanie Dubuc**, vous accompagnent dans vos démarches du quotidien : Prime d'activité, APL, RSA, impôts, mise à jour de la situation administrative, assurance retraite, accès à vos services en ligne... En complément des démarches administratives, il est également possible d'accéder à une borne numérique permettant d'effectuer les démarches en ligne. Un **Conseiller Numérique France Services**, Alexandra-Anne Sille, chargé de proposer des ateliers d'initiation à l'usage du numérique complète l'équipe.

Horaires d'ouverture :

Mardi : 9h00 – 12h00 / 14h00 – 19h00

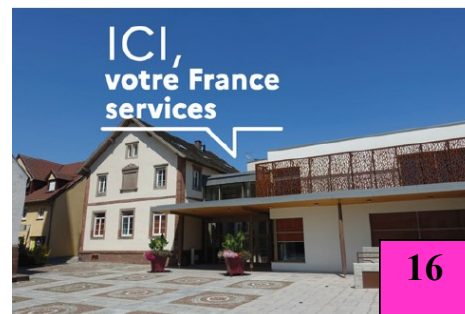
Mercredi : 9h00 – 17h00

Jeudi : 9h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00

Vendredi : 9h00 – 17h00

Samedi : 8h00 – 12h00

Contact : 03.69.17.50.03



Licht'en briques, une exposition 100% en briques Lego®

Le château de Lichtenberg accueille sa toute nouvelle exposition réalisée 100% en briques Lego®. Plus de 200.000 briques ont été nécessaires à sa réalisation !

Un rendez-vous intergénérationnel à ne pas manquer qui plaira à coup sûr à toute la famille, dans le cadre historique et naturel du château. Petits et grands peuvent découvrir les créations uniques réalisées par l'association Fanabriques de Rosheim sur le thème de l'architecture, des chevaliers et des châteaux forts.

Un espace de jeu ludique, permet aux petits et aux plus grands d'imaginer, de créer et de s'amuser ensemble.

Autres temps forts de l'été :

Visites théâtralisées avec la compagnie Lucamoros :

25 juillet, 1^{er} et 22 août de 18h30 à 19h30. Sur réservation.



Concert Trio Nomadim & invité Marcel Loeffler (Hors les Murs - Festival Au grès du Jazz) le mardi 10 août à 17h. Sur réservation.

Une agréable terrasse pour siroter un verre avec vue !

La cafétéria et la boutique du château de Lichtenberg sont désormais accessibles gratuitement.

Le Pavillon des Dames qui regroupe la billetterie, la boutique et la cafétéria a été entièrement relooké. Ces espaces plus pratiques, plus ergonomiques, sont mieux adaptés au confort des visiteurs. La terrasse est idéale pour siroter un verre avec vue !

Les visiteurs ont d'ores et déjà adopté ces nouveaux équipements très agréables.

Plus d'infos :

Site internet du château : www.chateaudelichtenberg.alsace

Inscriptions à l'Ecole intercommunale de musique, rentrée 2021/2022

Une large palette instrumentale est proposée : flûte à bec, flûte traversière, clarinette, hautbois, saxophone, trompette, cor d'harmonie, trombone, tuba, euphonium, batterie, xylophone, piano, violon et guitare.

Ces cours instrumentaux sont individuels et complétés par un cours collectif qui permettra d'acquérir une connaissance des diverses notations musicales.

Voici les horaires des cours collectifs du **site d'Ingwiller** (4, place du marché) : initiation musicale (6 à 7 ans) le mercredi matin 9h30 à 10h30 ou formation musicale (pour les enfants de 8 ans et plus) le mercredi de 13h30 à 14h30. Pour les plus petits, une classe d'éveil musical (4 à 5 ans) fonctionnera le mercredi matin de 9h30 à 10h30.

Pour le site de Bouxwiller (8, rue de l'Eglise), le cours de formation musicale pour débutants aura lieu le mercredi de 13h30 à 14h30. Pour les plus petits, une classe d'éveil musical (4 à 5 ans) fonctionnera le mercredi matin de 11 à 12h à l'école maternelle de Bouxwiller.

Des permanences et des portes ouvertes se dérouleront sur les deux sites (Les cours débuteront mi-septembre.) :

Permanences :

Mercredi 25 août de 14h à 18h

Judi 26 août de 16h à 18h30

Vendredi 27 août de 16h à 18h30

Judi 2 septembre de 16h à 18h30

Mardi 7 septembre de 16h à 18h30

Portes ouvertes le mercredi 8 septembre : de 9h30 à 12h à Bouxwiller et de 14h à 16h30 à Ingwiller

Les inscriptions et réinscriptions pour l'année scolaire 2021/2022 peuvent aussi se faire directement en ligne.

Pour toutes précisions ainsi que pour les tarifs des cours, consultez le site : www.hanau-lapetitepierre.alsace

L'Office intercommunal du Pays de Hanau La Petite Pierre, propose depuis cet été une nouvelle version du **Pdf Agenda** disponible en téléchargement. Afin de proposer des informations le plus à jour possible, le **Pdf Agenda** a été entièrement automatisé pour se mettre à jour quotidiennement.

Téléchargez l'agenda en recopiant le lien suivant :

https://apps.tourisme-alsace.info/batches/LIENS_PERMANENTS/142000392_Agenda_PDF_permanent.pdf

Silver Actu', un journal pour les seniors

Le Silver actu', journal numérique gratuit dédié aux seniors et diffusé tous les 2 mois.

Vous y trouverez des idées d'activités créatives, des jeux, des conseils bien-être, des exercices pour prendre soin de son corps, des recettes, des photos et des informations utiles.

Consultez-le Silver Actu' sur notre site internet : www.hanau-lapetitepierre.alsace



PROGRAMME DES ANIMATIONS DU MUSÉE DU PAYS DE HANAU



Offrez un anniversaire inoubliable à votre enfant !

Pour un anniversaire inoubliable, le Musée propose à votre enfant et à ses invités, une petite découverte des collections, suivie d'une activité au choix, et du goûter. Après l'animation, votre enfant recevra un cadeau de la part du Musée !

Le tarif de 60 € comprend une animation au choix et la mise à disposition d'une salle pour le goûter

La réservation est obligatoire 15 jours minimum avant l'évènement, et sous réserve de disponibilité

Plus d'informations : www.museedupaysdehanau.eu/anniversaire/

Formulaire d'inscription complet disponible en mairie



Programme



Pour un anniversaire inoubliable, Le Musée propose à votre enfant et à ses invités, une petite découverte des collections, suivie d'une activité au choix, d'une durée de 1 h à 1 h 30, animée par un médiateur.



Une salle sera ensuite mise à votre disposition pendant 1 h pour le goûter et les cadeaux, sous la surveillance d'un ou de plusieurs parents. En cas de besoin, l'équipe du Musée se tient à votre disposition.



Après l'animation, votre enfant recevra un cadeau de la part du Musée !

Animations 5-7 ans

Tarif : 60 €



Le bretzel dans tous ses états : 1 h

Découvrez comment est né le bretzel et relevez le défi du boulanger ! Les enfants mettront la main à la pâte en confectionnant des formes en argile et en se réappropriant la forme du gâteau préféré des Alsaciens.

15 enfants max.



Tournez toupies : 1 h

Les enfants découvriront l'univers des jouets artisanaux du 19^e siècle et seront invités à fabriquer, avec des matériaux de récupération, l'un des jeux les plus anciens du monde, la toupie.

15 enfants max.

Animations 8-11 ans

Tarif : 60 €



Chasse au trésor : 1 h 30

Il y a très très longtemps, à Bouxwiller, le prince de Hesse-Darmstadt a caché son trésor dans un endroit secret non loin de sa demeure. Les enfants partiront à la recherche des vestiges du château et des jardins disparus, et devront relever des défis et résoudre des énigmes, pour découvrir l'emplacement du mystérieux trésor.

10 enfants max.



La course au lac de Bouxwiller : 1 h 30

Les enfants découvriront l'univers des jouets artisanaux du 19^e siècle, mais aussi celui des mystérieux fossiles retrouvés près de la colline du Bastberg. En s'inspirant de ces vestiges, ils construiront leur propre jeu de société et apprendront à fabriquer eux-mêmes tous les éléments qui le composent.

15 enfants max.



Le bretzel dans tous ses états : 1 h

Découvrez comment est né le bretzel et relevez le défi du boulanger ! Les enfants mettront la main à la pâte en confectionnant des formes en argile et en se réappropriant la forme du gâteau préféré des Alsaciens.

15 enfants max.

Animation famille « Ville et colombage »

Parents et enfants à partir de 7 ans

Découvrez les belles maisons à colombage de Bouxwiller en compagnie d'un guide qui vous dévoilera les secrets de ces anciennes bâtisses. Travaillez votre sens de l'observation et vos talents de dessinateur à travers les activités qui vous seront proposées.

Tarif : 5€ **Durée : 2h**

Places limitées. Réservations obligatoires au 03 88 00 38 39 ou contact@museedupaysdehanau.eu

Lieu : Musée du Pays de Hanau - 3 place du Château 67330 Bouxwiller

Jeudi 19 août à 15h

Visite guidée insolite de la ville de Bouxwiller, entre mythe et réalité

En compagnie de Laure LICKEL, chargée de médiation, découvrez la cité mystérieuse de Bouxwiller, entre légendes et réalité. Laissez-vous emporter par le tourbillon du Temps qui vous propulsera dans le passé, où croyances, sorcellerie et symbolisme se côtoyaient quotidiennement. Peut-être, serez-vous surpris au détour d'une rue par une créature sortie d'un monde merveilleux, où sorcières, animaux fantastiques et personnages curieux se coudoient. Néanmoins, seules les âmes pures et sensibles ne pourront prétendre à ces rencontres extraordinaires et cela uniquement à Minuit !

Cependant, ne soyez pas déçu(e)s, d'autres mystères seront dévoilés qui eux vous mèneront sur des sentiers semés d'énigmes... Mais chut, ne dévoilons pas tout, le mystère doit rester entier !

Animation gratuite

Durée : 1h30 Places limitées.

Réservations obligatoires au 03 88 00 38 39 ou contact@museedupaysdehanau.eu

Lieu de départ : Musée du Pays de Hanau - 3 place du Château 67330 Bouxwiller

PROGRAMME DES ANIMATIONS DU MUSÉE DU PAYS DE HANAU



Dimanche 22 août à 18h

Visite guidée du village de Buswiller

Avec Mélanie Le Hir, chargée de pédagogie au Musée du Pays de Hanau et guide-conférencière

Le Musée du Pays de Hanau propose une animation hors les murs mais aussi hors de Bouxwiller et vous invite à la découverte des beaux villages du territoire du Pays de Hanau. Laissez-vous guider à travers le joli village de Buswiller.

Durée : 1h

Animation gratuite

Rdv devant l'église

Places limitées. Réservations obligatoires au 03 88 00 38 39 ou contact@museedupaysdehanau.eu



Mercredi 25 août à 14h30

Visite guidée de la colline du Bastberg « Mystérieuse colline »

Venez percer les mystères de cette colline et des plantes qui l'habitent.

Admirez ce magnifique panorama et découvrez pourquoi certaines plantes ont été liées à la sorcellerie.

Redécouvrez en compagnie de Laure Lickel, chargée de médiation, les secrets de ce lieu unique.

Tarif : 5 €

Durée : 3h

Places limitées. Réservations obligatoires au 03 88 00 38 39 ou contact@museedupaysdehanau.eu

Site internet : www.museedupaysdehanau.eu

Lieu de rendez-vous : Musée du Pays de Hanau,
3 place du Château, 67330 Bouxwiller



Du 8 septembre au 31 octobre

Exposition « Adélaïde Hautval, Rester Humain »

Adélaïde Hautval est la 1^{ère} femme alsacienne reconnue « Juste parmi les nations », la plus haute distinction de l'État d'Israël. Cette exposition met en exergue l'engagement et le parcours de cette femme, qui est restée fidèle aux valeurs humanistes, malgré les menaces d'emprisonnement.

Exposition conçue par l'Église protestante réformée d'Alsace et de Lorraine (EPRAL), en coordination avec les deux départements alsaciens, dans le cadre du dialogue interreligieux.

RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS :

Malgré des rappels aux règles élémentaires de civisme et de salubrité, certains propriétaires de chiens, laissent leurs compagnons faire leurs besoins au droit des murs des propriétés privées, des parterres fleuris, des arbres communaux plantés le long de la rue Principale **et tout particulièrement aux abords de la salle des fêtes où se trouve également l'aire de jeux.**

Nous vous rappelons donc, pour le bien être de chacun et pour le respect du bien d'autrui, que ces espaces ne sont pas des toilettes pour chiens et vous prions donc instamment de ne pas laisser vos chiens faire leurs besoins au sein de la zone urbanisée mais dans des espaces limitrophes enherbés qui seront certainement plus appropriés. Il est demandé, comme cela est d'ailleurs obligatoire dans certains pays européens, d'avoir sur vous des sachets vous permettant de ramasser de suite les déjections de votre animal.



Théâtre du Marché aux Grains de Bouxwiller

Atelier de Fabrique Artistique

Actualités août-septembre 2021



Du 9 au 13 août le groupe est en résidence au théâtre Christiane Stroë pour préparer ses concerts de la rentrée après la sortie de son 2ème album ! Projet mené par Stephan NIESER, avec Elise HUMBERT, Yves BÉRAUD, Aurel TROESCH, Jérôme SPIELDERNNER, Foes Von AMEISESDORF et Jacques SPEYSER.

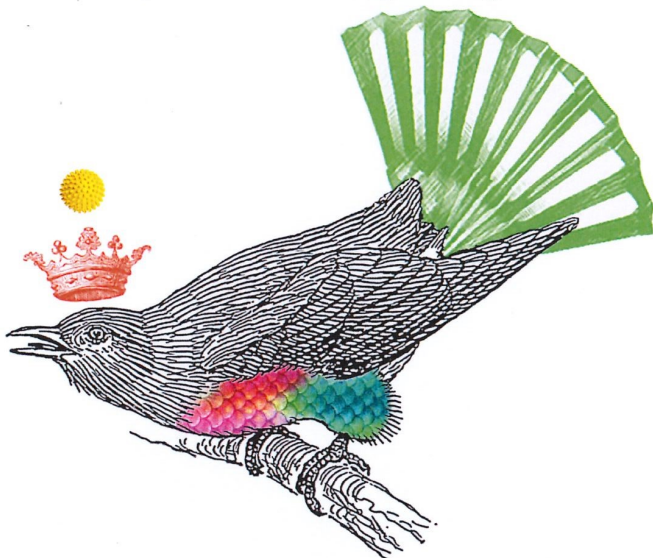
Balades mélancoliques teintées de psychédélisme et petites météorites pop, les chansons de ces musiciens professionnels alsaciens invitent à la bienveillance et à la rêverie... Un univers unique et chaleureux entre country alternative et les Pink Floyd. Leurs influences sont traversées par plusieurs décennies de *songwriters*. À découvrir !

Concert gratuit samedi 14 août à 20h place du Château, 67700 Saverny
Première partie : Prokop

Pour écouter : <https://solarisgreatconfusion.bandcamp.com/music>

Festival Kuckuck #5

Formes hybrides et musiques expérimentales



Du 9 au 12 septembre 2021
À Bouxwiller et Ingwiller

Avis à tous les curieux ! L'association In(d)Ex propose à nouveau ce festival unique en son genre ! Exposition, concerts, dégustation de vins, spectacle musical, spectacle de danse et ciné-concert, il y en aura pour tous les goûts !

Jeudi 9 septembre, à Bouxwiller

18h30 au Musée du Pays de Hanau : ouverture du festival et vernissage de l'exposition *Déboulement Fluidique*

20h au Centre Culturel Marie Hart : concert et dégustation de vins naturels par Jérôme NOETINGER

Vendredi 10 septembre, à Bouxwiller

19h au théâtre Christiane Stroë : concert prélude d'Iann de CARPENTIER

19h30 au théâtre Christiane Stroë : spectacle musical *Du bout des doigts*

21h à l'église protestante : concert de PANCRAE

22h30 au Centre Culturel Marie Hart : concert d'Anthony LAGUERRE et Jérôme NOETINGER

Samedi 11 Septembre, à Bouxwiller

19h au théâtre Christiane Stroë : Spectacle de danse *Se résoudre dans le vide*

20h30 à l'église protestante : Concert *Dénombrement*

21h15 à l'église protestante : Concert *Myotis / Solo*

22h30 au théâtre Christiane Stroë : concert de Lise BARKAS et Michel HENRITZI

Dimanche 12 Septembre, à Ingwiller

16h30 devant l'espace Socio-culturel : concert prélude d'Étienne GRUEL

17h à l'espace Socio-culturel d'Ingwiller : Ciné-concert *De l'Aube à Minuit*

Toutes les infos sont à retrouver sur : www.festivalkuckuck.fr



Toute l'équipe du Théâtre du Marché aux Grains vous invite à un temps de rencontre et de découverte des temps forts et des artistes qui feront la saison 2021/2022.

Samedi 18 septembre à 14h au théâtre Christiane Stroë, 5 place du Château, 67330 BOUXWILLER. Ouvert à tous ! Merci de vous inscrire au 03 88 70 94 08 ou à contact@theaboux.eu

La présentation de la programmation sera suivie de l'Assemblée Générale de l'association à laquelle vous êtes invités à participer également.

Dès **15h30**, la compagnie **Les patries imaginaires** présentera une **performance** à l'issue de la semaine de résidence, du 13 au 18 septembre, à Bouxwiller autour du projet *Habiter*. Avec leur maison mobile, la metteuse en scène Perrine MAURIN et ses artistes complices sillonnent la Communauté de Communes Hanau - La Petite Pierre durant 3 ans, menant une recherche artistique sensible en interrogeant la notion d'habitat sur notre territoire et avec ses habitants.

Le **mardi 21 septembre**, une séance de présentation de la saison 2021/2022 et de son déploiement dans le territoire est proposée aux élus de la Communauté de Communes Hanau - La Petite Pierre.

www.theaboux.eu

Théâtre Christiane Stroë, 5 Place du Château, 67330 BOUXWILLER
Administration : Théâtre du Marché aux Grains, 1 rue de l'Église, 67330 BOUXWILLER
Infos et réservations : 03 88 70 94 08 / contact@theaboux.eu
SIRET 319 368 452 00037 - Code APE 9001Z / Licences 1-1094941 / 2-1094941 / 3-1094942

Les actus du smitom

**Tous vos emballages
métalliques, même les plus
petits, peuvent être recyclés**

Depuis 2018, le centre de tri ALTEM, qui prépare les déchets de la poubelle jaune au recyclage, est capable de trier les tout petits emballages métalliques. N'hésitez plus à déposer dans votre bac de tri vos capsules métalliques, dosettes de café en aluminium, bougies chauffe-plats...

**L'usine de valorisation
énergétique evna modernise
ses équipements**

En 15 mois de travaux, **evna** a fait peau neuve avec la rénovation de l'usine et la modernisation de ses équipements. Une journée portes ouvertes aura lieu le 4 septembre à l'usine (si la situation sanitaire le permet), l'occasion pour le grand public de venir découvrir le traitement et la valorisation des déchets du territoire.

Vous emménagez à Kirrwiller, pour toute demande de container (ordure ménagères—couvercle orange ou tri—couvercle jaune), **merci de contacter le SMICTOM de Saverne au 03.88.02.21.80.**

Si vous déménagez et quittez Kirrwiller, vous pouvez ramener votre poubelle en mairie, sans oublier de renseigner la feuille de liaison et de joindre la carte d'accès déchèterie. La mairie prendra contact avec le SMICTOM pour la récupération du container.

DE BELLES FLEURS A KIRRWILLER

Bravo à toutes celles et ceux qui contribuent quotidiennement à l'embellissement du village!



INFORMATIONS DIVERSES

RAPPEL DEMARCHES ET FORMALITES

Nouveaux arrivants :

Pensez à passer au secrétariat de mairie aux jours et heures de permanence pour vous inscrire

Si vous quittez KIRRWILLER :

merci de le signaler également en mairie afin de mettre à jour notre fichier domiciliaire. (par téléphone ou courriel)



INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE :

Pour rappel, les démarches d'inscriptions sur les listes électorales sont simplifiées. Aussi, si vous souhaitez voter aux prochaines élections présidentielles, assurez vous d'être bien inscrit sur la liste de KIRRWILLER et si ce n'est pas le cas vous pouvez demander votre inscription à tout moment :

Soit en passant directement au secrétariat de mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (ou d'un justificatif de votre qualité de contribuable de la commune). !!! L'inscription ne sera pas possible sans la production de ces deux éléments.

Soit en vous inscrivant directement en ligne, sur les sites www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr. Votre demande sera réceptionnée par l'INSEE qui l'adressera de façon matérialisée aux services municipaux

LA COMMUNE DE KIRRWILLER ORGANISE

UNE VENTE DE BOIS SUR PIED A L'AMIABLE,

JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021 à 19 H 30
À la salle des fêtes

*** 5 LOTS ACACIAS**

Lieu-dit EMBSLOECHEL S 07 - P 343

Prescriptions particulières :

- Les travaux de coupe et d'enlèvement du bois devront se faire **avant le 31 MARS 2022**
- Déchets de coupe à laisser sur place.
- Accès par le chemin d'exploitation qui devra être remis en état après les travaux d'abattage.
- Enlèvement du bois par temps sec afin de ne pas détériorer les chemins **et la parcelle.**

Plan disponible auprès du secrétariat.



PAS DE PAUSE POUR LE #DONDESANG

Vacciné contre la
Covid-19, je continue de
DONNER MON SANG.

PROCHAINES COLLECTES DE SANG

- * **HATTMATT** — salle des fêtes — Mardi 10 août de 17h à 20h
- * **INGWILLER** — gymnase — Mercredi 11 août de 17h à 20h
- * **UBERACH** — salle des fêtes — Lundi 30 août de 16h30 à 20h
- * **BOUXWILLER** — centre culturel — Mardi 7 septembre de 16h30 à 20h
- * **NEUWILLER LES SAVERNE** — foyer communal — Vendredi 10 septembre de 17h à 20h
- * **DOSENHEIM SUR ZINSEL** — salle de la Zinsel — Vendredi 24 septembre de 17h à 20h
- * **ERNOLSHEIM LES SAVERNE** — salle festive — Jeudi 21 octobre de 17h à 20h

POUEZ VOUS DONNER VOTRE SANG ?

En France, Vous devez répondre à quelques critères essentiels avant de pouvoir donner votre sang. Ces conditions sont fixées par un arrêté et appliquées par l'Etablissement français du sang (EFS) pour protéger les donneurs, mais aussi les malades qui reçoivent les produits sanguins.

Principaux critères :

Etre âgé de plus de 18 ans. Vous pouvez donner jusqu'à 70 ans inclus

Peser au minimum 50 kg

Vous munir d'une pièce d'identité

Votre santé est essentielle, il est important que vous vous sentiez en forme avant de donner votre sang.



INFORMATIONS DIVERSES VIE LOCALE

MJC DE KIRRWILLER TENNIS DE TABLE

Reprise des entrainements à partir du 9 septembre 2021.

JEUNES à partir de 7 ans : le lundi de 18h15 à 19 h45

TENNIS DE TABLE ADULTES COMPETITIONS

et LOISIRS : le lundi de 20h à 22h

Renseignements : sur place ou en téléphonant à

Freddy ROTH au 03.88.70.79.49

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE KIRRWILLER

Vous invite à sa Traditionnelle soirée

TARTES FLAMBEES

Le **SAMEDI**
2 OCTOBRE 2021
A PARTIR DE 18H30
A LA SALLE DES FETES

Pour retrouver les
horaires de votre ligne :



Flashez ce QR code
pour accéder à la fiche
horaire en ligne,
régulièrement actualisée

Téléchargez
l'Assistant SNCF
pour consulter les horaires
en temps réel et acheter
vos billets



Mommenheim
Ettendorf
Buswiller

Ingwiller
Wimmenau
Lichtenberg
(car)

17 JUILLET > 11 DÉCEMBRE 2021

A 29

Les fascicules avec les horaires complets
sont disponibles en mairie!

Pour retrouver les
horaires de votre ligne :



Flashez ce QR code
pour accéder à la fiche
horaire en ligne,
régulièrement actualisée

Téléchargez
l'Assistant SNCF
pour consulter les horaires
en temps réel et acheter
vos billets



Strasbourg
Sarreguemines
Sarrebuck

17 JUILLET > 11 DÉCEMBRE 2021

A 06
L 20

Grand Est

SNCF

fluo Grand Est



PRISE DE DATE !!!
FÊTE DES SENIORS (+70ans)
Noël 2021
A noter dans vos agendas....
Samedi 22 janvier 2022



FÊTE DES PAROISSES

Dimanche 24 OCTOBRE 2021

Fête de la **Paroisse Protestante**
À la salle des fêtes

Dimanche 7 NOVEMBRE 2021

Fête de la **Paroisse Catholique**
À la salle des fêtes





Nous vous souhaitons un très beau mois d'août et d'agréables vacances ensoleillées!
 Nous ne manquerons pas de vous donner de nos nouvelles une fois que nous aurons pris nos marques sur le site d'OBERMODERN!

